



DELIBERATION N° 17/2025

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER

Séance du 17 juillet 2025

Renouvellement de la prise à bail d'un des sites du lycée français René Goscinny de Varsovie dénommé « site de Sadyba » au profit de l'AEFE

Le conseil d'administration, Vu le code de l'éducation et notamment les articles D 451-1 à D 452-21 ;

Après en avoir délibéré,

Article 1:

Approuve le renouvellement de la prise à bail auprès de la société polonaise PHN des locaux scolaires constitués de deux bâtiments d'une superficie globale de 3887 m² sur une parcelle de 10.000 m² situés ul.Konstancinska 13, 02-942 à Varsovie à compter du 1er octobre 2025 jusqu'au 1er octobre 2035, moyennant un loyer annuel d'un montant de 2 200 800 PLN HTHC soit 532 813,68 euros HTHC.

Article 2:

Autorise la Directrice générale à signer ledit bail au nom de l'AEFE.

Nombre de votants : 33/33

Pour: 29/33

Contre: -/-

Abstention: 4/33

Fait à Paris, le 17/07/2025

Le président du conseil d'administration de l'AEFE

Cyrille PIERRE